

DM01-C --- Charte du Jury international

Grand Prix international #500KPourChangerLeMonde

Cycle 2026--2028 --- Version 3.0

Initiative : Fondation du Leadership Ubuntu (en constitution)

Portage juridique transitoire : ASSOCIATION FOUNDI (France)

Date d'harmonisation : 11 septembre 2026

Cette V3.0 intègre l'arbitrage transversal selon lequel la
proclamation des Lauréats n'achève pas le cycle : elle ouvre une phase
obligatoire de déploiement, d'accompagnement technique, de suivi
terrain, de reporting transparent et d'évaluation progressive de
l'impact jusqu'en mars 2028. La mobilisation financière
complémentaire, lorsqu'elle est nécessaire, s'inscrit à l'intérieur de
cette phase et ne la conditionne pas.

Composition et indépendance

Le nombre total de membres du Jury n'est pas figé à 15. L'organisation garantit **au moins cinq évaluations indépendantes valides par projet**.

Principes

Compétence, pluralité des regards, indépendance, confidentialité, traçabilité, déclaration des conflits d'intérêts et égalité de traitement.

Séparation des influences

Les résultats consolidés du public ne sont pas institutionnellement communiqués aux jurés avant verrouillage de leurs évaluations.

Grande Finale

La Grande Finale constitue une nouvelle évaluation. Les scores de qualification ne sont pas reportés.

Post-proclamation

Le Jury n'exerce pas automatiquement une fonction de contrôle

opérationnel des Lauréats. Des experts distincts peuvent être mobilisés pour le suivi technique et l'évaluation d'impact afin de préserver la séparation entre sélection et accompagnement.